

ARRETE n° 2026_0366

Portant sur la nomination des Co-Responsables de parcours IMEDD

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu le règlement DFP visé par le CE du 11 juin 2026 et par le CA du 25 juin 2025.

ARRETE

Article 1 :

Messieurs Alexis LALEEVEE, Dany LAPOSTOLLE et Youcef BOUZIDI, enseignants - chercheurs, sont nommés Co-Responsables du parcours IMEDD : Ingénierie et Management en Environnement et Développement Durable, de la mention Risques et Environnement à compter du 1^{er} septembre 2026 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 31 août 2030.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « Responsabilité de Parcours de Master » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 15 juillet 2026,

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : DFP

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr